

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE  
DE  
BOUC BEL AIR

Code Postal 13320

**OBJET :**  
**RENOUVELLEMENT  
DE LA  
CONVENTION  
D'OCCUPATION  
POUR LA GESTION  
D'UN JARDIN  
PARTAGE PAR  
L'ASSOCIATION  
ROC FLEURI**

N°2023-008

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20-04-03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

Considérant que la Commune de Bouc Bel Air souhaite favoriser le développement des jardins partagés.

**DECIDE**

**Art. 1<sup>er</sup> :** le renouvellement de la convention d'occupation pour la gestion d'un jardin partagé au Centre-ville avec l'association Roc Fleuri, sis rue de la Pie – 13320 BOUC BEL AIR.

**Art. 2 :** Le versement, sur présentation d'une facture, d'une participation financière de 500€ pour la réalisation d'une prestation de service à destination des administrés. Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023 de la commune.

Fait à Bouc Bel Air, le 18 JUIL 2023



Pour le Maire empêché,  
Le Maire Adjoint

Richard MALLIÉ.

Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le :

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le

ID : 013-211300157-20230718-2023\_008A-AU

EXTR  
DU REGISTRE DES DE

S<sup>2</sup>LO